



**HAL**  
open science

## Licence AES (administration économique et sociale) Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence AES (administration économique et sociale). 2012, Université de Strasbourg. hceres-02026915

**HAL Id: hceres-02026915**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026915>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence



Administration économique et sociale

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes

## Licences – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI30004221

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté de Droit de Sciences Politiques et de Gestion.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La licence d' *Administration économique et sociale* de la Faculté de Droit, Sciences Politiques et de Gestion de Strasbourg (FDSPG) entend proposer une formation pluridisciplinaire dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion. Elle est également professionnalisée et tournée vers les métiers de la comptabilité et de la gestion. Après deux premiers semestres couvrant bien son domaine, elle se spécialise à partir de sa deuxième année dans les disciplines comptables et juridiques, avec un accès limité aux autres disciplines économiques et de gestion. Cette spécialisation se retrouve en S5, axé principalement autour du contrôle de gestion et de la fiscalité. Sur l'ensemble du cursus des enseignements d'informatique, d'abord généralistes, puis tournés vers la gestion, sont aussi proposés. Le dernier semestre est consacré à un stage en entreprise. Si la formation ne semble pas préparer directement à l'expertise comptable, elle doit permettre une insertion de ses titulaires sur le marché du travail comme leur accès aux masters de gestion, plus particulièrement aux masters tournés vers les métiers de la comptabilité et du contrôle de gestion.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence d' *Administration économique et sociale* revendique une pluridisciplinarité qui n'existe que sur ses deux premiers semestres, qui sont par ailleurs déjà dominés par les enseignements comptables et juridiques. Elle restreint ensuite fortement son projet pédagogique aux seules compétences et connaissances des métiers de la



comptabilité et du contrôle, avec un fort contenu juridique et des enseignements en informatique tournés vers la gestion. Les seules ouvertures sur les autres métiers de l'économie, du droit et de la gestion passent par une unité d'ouverture qui porte mal son nom et est créditée de 3 ECTS par semestre. En dépit de cette spécialisation, il n'est pas précisé si la formation prépare aux métiers de l'expertise comptable et à ses concours, qui pourtant devraient en constituer un débouché.

Dans le domaine de l'aide à la réussite comme dans d'autres, la licence en *Administration économique et sociale* applique la politique de l'établissement, sans plus de précision : il est fait référence de manière vague à un tutorat, à des enseignements de soutien et de mise à niveau (dont on ne trouve pas trace par ailleurs) et à des référents pédagogiques. Aucun dispositif spécifique n'est précisé sur la maquette de la formation, ce qui est surprenant pour une formation où les taux d'échec et d'abandon sont considérables.

La professionnalisation de la formation se traduit par l'existence d'unités de projet professionnel en S1 et d'initiation au stage en S4, et bien sûr par l'existence d'un stage long en S6. Si la formation permet aussi bien la poursuite d'études en masters que l'accès au marché du travail ou à des licences professionnelles, il est impossible d'évaluer leur part relative en l'absence de toute information sur le devenir des étudiants.

La présentation de l'équipe pédagogique se réduit à l'énumération de la liste des enseignants intervenant dans la FDS PG, sans aucune précision sur leur participation effective. De même, il n'est pas possible d'évaluer l'implication, qui est pourtant élevée, de professionnels dans la formation. Il n'est pas non plus fait mention d'une équipe de formation, ou d'une quelconque structure de pilotage. La pratique de l'évaluation des enseignements est de son côté jugée comme difficile à mettre en œuvre, autrement dit confidentielle, tandis que les recommandations faites lors de la précédente évaluation sont évoquées au détour d'une phrase, sans qu'il en ait été tenu compte.

- Point fort :
  - Formation à vocation professionnelle affirmée, tournée vers les professions comptables et juridiques, avec un stage obligatoire.
- Points faibles :
  - Enseignements de gestion trop étroitement tournés vers les disciplines comptables et juridiques.
  - Pas de structure de pilotage ni d'évaluation et de suivi.
  - Taux d'échec et d'abandon élevés.
  - Dossier insuffisant, dans son fond comme dans sa forme.

## Recommandations pour l'établissement

La formation gagnerait à disposer d'un plus large spectre d'enseignements tournés vers les différents aspects de la gestion, sans pour autant abandonner son orientation vers la comptabilité et le contrôle. Cela pourrait passer par un allègement du contenu juridique de la formation, très lourd.

Il serait souhaitable que la formation se dote d'une véritable structure de pilotage et d'évaluation, qui pourrait renforcer le suivi des étudiants, pendant et à la suite de leur cursus, mettre en œuvre un dispositif d'aide à la réussite allant au delà de l'application de la politique de l'établissement, et promouvoir la formation auprès des entreprises comme des lycées.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en L1 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)	Années antérieures à la fusion des trois universités de Strasbourg - Données indisponibles			666	556
Nombre d'inscrits pédagogiques en L2 (inscrits dans la mention ou dans un portail pouvant mener à l'obtention de ce diplôme)				257	326
Nombre d'inscrits pédagogiques en L3				127	153
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de L2 pour intégrer une autre formation que la L3 correspondante					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en L3 venant d'une autre formation que la L2 correspondante				1	0
Taux de réussite en L1 (sur la base du nombre d'inscrits pédagogiques ayant entièrement validé la L1)				21,6	
Taux d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				49,18	
Taux de réussite en 3 ans (sur la base du nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-3 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de réussite en 5 ans (sur la base nombre d'étudiants inscrits dans l'établissement à N-5 ayant obtenu leur diplôme)					
Taux de poursuite en deuxième cycle universitaire					
Taux d'insertion professionnelle (taux d'inscrits en L3 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle selon la dernière enquête de l'établissement)					
	L1 en 2010-2011	L2 en 2010-2011	L3 en 2010-2011		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs					



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ





Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Administration économique et sociale

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n°S3LI130004221

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Réponse à l'AERES

### **Licence Administration Economique et Sociale (AES)**

Suite au rapport de l'AERES sur la maquette de la licence AES et aux remarques formulées, il est possible d'apporter les réponses suivantes articulées en cinq points principaux.

#### **1. Place des nouvelles technologies**

Tout étudiant inscrit à la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion a accès à la plateforme Moodle à partir de laquelle il peut consulter :

- les cours et supports de cours en ligne ;
- les plans de cours (tous les plans de cours correspondant à chacun des enseignements) ;
- les fiches de TD (3<sup>ème</sup> année en 2011/2012 et maintenant 2<sup>ème</sup> année en 2012/2013) ;
- les ressources du SCD ;
- les cours de l'UNJF + un logiciel d'autoformation en ligne pour le C2i.

Lors de l'accueil de rentrée des primo entrants et tout au long de l'année universitaire, des formations à la prise en main de l'ENT sont dispensées.

## 2. Evaluation des enseignements et adéquation avec les objectifs de la formation

La Faculté, certes avec retard, met en place un dispositif d'évaluation de ses prestations afin de les améliorer.

- L'expérience avait été tentée il y a une dizaine d'années sur la base du volontariat mais a rencontré l'opposition de nombreux enseignants qui ont refusé d'y participer.
- Le dispositif va être repris et sera opérationnel à partir de la rentrée 2012 en Licence et en Master I et II.
- Conformément à la politique de l'établissement, la Faculté entend procéder à une évaluation systématique de ses enseignements et de ses formations et à la nomination d'un chargé de mission ayant en charge le traitement de ces questions.
- Plus d'un tiers des enseignements pratiques sont dispensés par des professionnels (avocats, magistrats, experts comptables, directeurs de ressources humaines...)

## 3. Lutte contre l'échec

La lutte contre l'échec, notamment en première année de licence, mobilise l'équipe décanale, les enseignants référents et les équipes pédagogiques. Une réflexion sur le tutorat a été menée au cours de la présente année universitaire et la Faculté est en mesure de présenter de nouvelles propositions dans le cadre du plan Réussir en licence.

- Le taux d'échec s'explique notamment par la présence de très nombreux bacheliers provenant de filières techniques et professionnelles pour lesquels le taux de réussite est très faible.
- Mise en place d'un tutorat, dont vous trouverez le bilan pour 2009/2010.
- Mise en place d'un tutorat spécifique pour les étudiants handicapés depuis la rentrée 2012 dont nous dresserons le bilan en juin/juillet.
- Mise en place d'un dispositif d'accompagnement pour les étudiants en difficulté dans le cadre du Plan Réussir en Licence, adopté au dernier Conseil de Faculté, et mis en œuvre en deux étapes (rentrée 2012 puis rentrée 2013).
- Renforcement du rôle et de la place des référents pédagogiques qui assurent des permanences pour rencontrer les étudiants.

## 4. L'orientation/Professionnalisation

La Faculté a depuis de nombreuses années lancé une réflexion sur l'orientation et l'insertion professionnelles et à ce titre a multiplié les initiatives.

- Importance des Licences professionnelles, quatre à ce jour, mais il est difficile de les multiplier eu égard au potentiel enseignant nécessaire.
- Mise en place d'une UE «Projet Professionnel de l'Etudiant», obligatoire en 1<sup>ère</sup> année, à laquelle participe des enseignants et des membres d'Espace Avenir.
- Existence d'un enseignement optionnel en L2S4 «Module d'initiation au stage» préparant les étudiants dans leurs démarches consacrées à l'obtention d'un stage en L3AES (Rédaction de CV, de lettres de candidature...)
- Stage obligatoire en L3S6 AES donnant lieu à la rédaction d'un mémoire et à une soutenance. D'une durée initiale de 2 à 3 mois, ce stage peut être poursuivi par les étudiants à l'issue de leur contrôle des connaissances. Il faut noter que ces stages constituent un moyen de promotion extrêmement efficace de la filière auprès du tissu économique local puisque les entreprises, administrations ou associations qui prennent des stagiaires nous recontactent très généralement pour renouveler l'expérience.
- Création d'une **fonction insertion professionnelle** en 2011 dont le titulaire a rang de Vice-doyen.
- Existence de passerelles entre la licence AES et la licence droit (à l'issue du S1 et du S4)

Elle a par ailleurs pris un ensemble de mesures à destination des lycéens afin de les aider dans leur choix.

- Interventions d'enseignants de la Faculté dans une vingtaine de lycées d'Alsace lors de journées d'orientation pour présenter notre établissement
- Participation de la Faculté aux journées des Universités avec l'animation d'un stand par plus de quinze enseignants se relayant

- Visites de la Faculté et des bibliothèques par des classes de terminale prises en charge par les enseignants, les élus étudiants et le personnel administratif.
- Portes ouvertes de la Faculté : mobilisation des enseignants par des cours ouverts au public dispensés en amphithéâtres, mise en place de points de rencontre avec les administratifs et les enseignants relatifs aux départs à l'étranger, aux études de langues, aux outils informatiques...

La Faculté a mis en place un dispositif d'orientation des étudiants principalement de licence 3.

- Forum des métiers avec cette année plus de trente-cinq métiers représentés
- Journée des masters avec une présentation de l'ensemble des masters proposés par la Faculté par les équipes pédagogiques et les intervenants professionnels
- Interventions et conférences régulières en amphithéâtres de professionnels du droit et de la gestion pour une présentation de leur métier (banquier, cadre d'entreprise, avocats d'affaires, directeurs des ressources humaine, ...)
- Plus généralement, bien que la Licence AES soit orientée principalement vers le droit et la comptabilité (pour des raisons historiques, elle préparait principalement les étudiants à intégrer la MSTCF qui était hébergée à la Faculté), elle n'en dispose pas pour autant d'un spectre d'enseignements plus large, tourné vers les différents aspects de la gestion et de l'économie et même des sciences politiques comme en atteste la présence d'enseignements en Marketing, Gestion des ressources humaines, Economie d'entreprise, macroéconomie, politique économique, économie internationale, économie européenne, sciences politiques, vie politique contemporaine....

Alléger le contenu juridique de la formation pour renforcer la gestion, comme le suggère l'AERES, ne nous semble pas opportun. En effet, ce contenu juridique fait la spécificité pluridisciplinaire de la filière qui, sans lui, aurait du mal à se positionner par rapport à la licence de gestion offerte à la Faculté des sciences économiques et de gestion. Par ailleurs, cela remettrait nécessairement en cause les passerelles mises en place entre la licence AES et la licence en Droit.

## **5. L'attractivité**

La Faculté grâce à un dispositif d'équivalence entend s'ouvrir à d'autres publics étudiants en leur permettant notamment d'intégrer la licence 3, c'est ainsi que pour les titulaires d'un BTS ou du DUT, des passerelles leurs permettent en fonction de leur cursus et des résultats obtenus de rejoindre la licence 3 ou la licence 2, avec pour cette année universitaire près de 500 demandes.

Par ailleurs, la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion et l'EM-Strasbourg ont établi une convention permettant aux étudiants de première année de l'EM-Strasbourg en programme « Grandes Ecoles » de valider la Licence AES.